



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juin 2017
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Déclaration présentée par Yakutia – Our Opinion, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

L'élimination de la pauvreté constitue un objectif de développement durable essentiel. Or, la mise en œuvre des droits autochtones peut apporter une contribution significative à l'élimination de la pauvreté.

La population mondiale s'élève aujourd'hui à sept milliards d'habitants. Et il existe plus de 2 000 nations dans le monde. À titre d'exemple, examinons la situation en Fédération de Russie, l'un des plus grands pays du monde. La Fédération de Russie est un pays multinational abritant plus de 190 nations.

Malheureusement, la Fédération de Russie n'a pas approuvé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Les autorités du pays ne reconnaissent que les droits des peuples autochtones à faible effectifs (c'est-à-dire, qui compte moins de 50 000 personnes), mais elles ne reconnaissent pas les droits des autres peuples autochtones dont l'effectif dépasse 50 000 membres, par exemple, le peuple Sakha qui compte environ 400 000 personnes.

Le peuple Sakha vit dans le plus grand sujet de la Fédération de Russie : la République de Sakha (Iakoutie). La Iakoutie abrite également d'autres peuples autochtones à faible effectifs, tels que les Evenks, les Évènes, les Ioukaguïres, les Tchouktches, des Russes, des Ukrainiens, des Tatars, et d'autres. Cette région a une superficie cinq fois supérieure à celle de la France, dix fois supérieure à celle de l'Italie, et treize fois supérieure à celle de l'Angleterre.

Cependant, malgré l'existence de ressources naturelles (diamants, or, pétrole, gaz), la majorité de la population multinationale de Iakoutie est en situation de pauvreté. Les Iakoutes ne reçoivent aucun avantage tangible de l'exploitation des ressources, et la Iakoutie fait face à de nombreux problèmes, tels que l'alcoolisme, le suicide, la criminalité et un environnement défavorable.

Les hauts fonctionnaires russes appuient les intérêts des entreprises d'exploitation des ressources visant à minimiser les coûts par le non paiement d'une compensation à la population locale et le refus de financer des activités pour assurer la sécurité industrielle et environnementale. C'est l'une des raisons principales pour lesquelles la Fédération de Russie n'a pas approuvé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Il convient de noter que le droit international relatif aux peuples autochtones ne porte pas atteinte aux droits des autres peuples. Malheureusement, les autorités fédérales russes ne le comprennent pas.

En Iakoutie, la Cour constitutionnelle a néanmoins pris une décision juste et honorable. La Cour constitutionnelle de la République de Sakha (Iakoutie) a adopté la Décision n° 4-p du 21 octobre 2016 au sujet de l'interprétation des dispositions de l'article 42 de la Constitution de la République Sakha (Iakoutie).

La Décision stipule que le territoire de la Iakoutie est la terre ancestrale et la patrie historique du peuple Sakha, source de son bien-être économique, de son identité culturelle et linguistique unique ; et que le statut constitutionnel et juridique de la République de Sakha (Iakoutie) constitue une forme de son organisation socio-politique et juridique en tant que communauté nationale au sein de l'État fédéral russe.

Cette décision a été soutenue par l'organisme public Somogo Kuus (Force unie) qui protège les droits économiques, juridiques, écologiques et politiques du peuple autochtone Sakha et des autres peuples vivant en Iakoutie.

Dans la présente déclaration, le président de l'assemblée générale de cet organisme, Dmitri Dmitrievich Ivanov, encourage la communauté internationale à influencer les autorités russes pour :

1. reconnaître le statut du peuple autochtone Sakha ;

2. approuver la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ; et
3. appliquer les droits du peuple autochtone Sakha conformément aux dispositions du droit international relatif aux peuples autochtones.

L'Organisation non gouvernementale Yakutia – Our opinion soutient l'appel lancé par M. Dmitri Ivanov et exhorte les organismes des Nations Unies et les parties prenantes à obliger la Fédération de Russie à respecter les droits de tous les peuples autochtones qui vivent sur son territoire.
